

Le Petit Neuilléen

n°127 novembre 2019



Le mot du Maire

A partir du 1er janvier 2020, notre commune ne sera plus adhérente au Syndicat Mixte Pour l'Environnement (SMIPE) de Bourgueil pour le ramassage de nos déchets. C'est l'agglomération qui reprend sa délégation et assumera directement cette compétence avec la société publique locale (SPL) Agglopropreté. Le service portera le nom commercial « **Kyrielle** ». Vous avez reçu une lettre d'information qui vous précise les nouvelles modalités de cette nouvelle collecte qui se fera devant chez vous. La grande évolution sera le rythme de ramassage puisqu'il sera de tous les 15 jours pour les ordures ménagères (au lieu de toutes les semaines) et qu'il alternera avec le ramassage des emballages également tous les 15 jours. La SPL vous distribuera d'ici la fin de l'année vos deux nouvelles poubelles concernant les deux usages. Attention les anciens conteneurs ne pourront plus être utilisés, vous devrez leur donner une autre utilité...Il restera sur la commune toujours deux endroits d'apports volontaires pour le verre et le papier (Fontaine Suzon et parking stade de foot). L'accès aux déchèteries de St Lambert et d'Allonnes restent à votre disposition.

Vous avez également reçu un courrier avec un coupon pour retirer à la pharmacie les cachets d'iode en cas de fuite à la centrale nucléaire de Chinon. N'hésitez pas à nous informer de tout problème que vous pourriez rencontrer. Je vous rappelle que Neuillé se situe à la limite des 20 km de la centrale et que les vents d'ouest nous sont plutôt favorables en cas de problème....

Enfin d'améliorer la desserte en communication téléphonique de la commune, Orange propose l'installation d'une antenne relais au niveau de la station d'épuration. Cette antenne permettra de mieux diffuser le réseau 2G-3G-4G pour les abonnés. Le conseil a donné un accord de principe tout en étant vigilant sur la propagation des fréquences.

Cette année le conseil municipal a engagé avec le conseil municipal de Vivy, une étude pour créer une liaison douce (piste cyclable de part et d'autre du pont de l'autoroute) afin de faciliter et de sécuriser le trajet entre les 2 bourgs. Nous profiterons de ces travaux pour intégrer également l'aménagement de la route des Longchamps du carrefour de la déviation au carrefour avec la départementale. Ce projet vous sera présenté le mardi 10 décembre à 19 h à la salle des loisirs. Les travaux se feraient sur 2 exercices budgétaires 2020-2021. Vous êtes les bienvenus.

Je tiens à attirer votre attention sur l'avenir fragile de nos commerces, le comportement de chacun d'entre nous permet ou pas de maintenir ceux-ci. Nous sommes tous attachés à la proximité, aux services, aux circuits courts, à une vie sociale du vivre ensemble. Neuillé fait encore partie des communes chanceuses (de 1000 hbts) d'avoir ces premiers services de proximité, sachons faire les efforts pour les garder. (Félicitations à notre Coiffeuse pour le relooking de son salon...).

Une nouvelle activité s'est implantée sur la commune, route de Vernantes en direction de la Ronde, un kiosque à pizza et un système de nettoyage de véhicules, souhaitant pleine réussite à Monsieur Vermeiren et son équipe.

En Janvier aura lieu un nouveau recensement sur la commune, merci de remplir précisément les questionnaires qui vous seront distribués car il en va de nos finances, plus nous sommes nombreux et plus nous recevons de dotations de l'état....

Le travail sur le nouveau plan d'urbanisme piloté par l'agglomération (PLUi) arrive à son terme, des enquêtes publiques sont organisées dans différents endroits, n'hésitez pas si vous le souhaitez à rencontrer les commissaires enquêteurs à cette occasion. (flyer à l'intérieur de ce numéro).

Une pensée à notre doyenne qui nous a quitté à l'âge de 97 ans Mme Marie-Thérèse Ronsin, ainsi qu'à Roger Beillard notre ancien cantonnier.

A bientôt

Guy Bertin.



Conseil municipal du vendredi 13 septembre 2019

Parking ECOLE PRIVÉE propriété Montalembert à Neuillé.

- Le Président de l'association Montalembert, reçu le 20 juin dernier, propose de vendre à la commune la parcelle section A n° 521 (parking proche école privée). Considérant que cette parcelle rentre dans un futur projet d'aménagement de circulation et de stationnement du haut du bourg, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, - accepte la proposition de Monsieur le Maire en achetant la parcelle An°521 à l'association Montalembert pour l'Euro symbolique - Propose que les frais afférents à ce projet soient à la charge du vendeur

Participation fonds de solidarité logement 2019 « FSL »

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que chaque année le Département sollicite une participation au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement. Ce dispositif permet aux ménages les plus fragiles, de bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement leur permettant d'accéder ou de se maintenir dans un logement. Pour l'année 2019, la participation de la commune de Neuillé s'élève à 286,22 €.

Carrefour MAISON ROUGE – VALIDATION « facture entreprise DURAND »

-Considérant que le marché de travaux réalisés en début d'année au carrefour de la maison rouge sur les deux communes « Neuillé et Allonnes », a été validé,
-Considérant que les travaux réalisés par l'entreprise Luc DURAND et validés dans la convention, ne se sont pas avérés satisfaisants ;
-Vu le besoin et la nécessité de refaire le carrefour de la Maison Rouge et particulièrement la réfection en enrobé ;
Le Conseil Municipal, accepte la proposition de travaux supplémentaires ;
- Valide le paiement de la facture d'un montant de **2 584,75€ HT et 3 101,70€ TTC**, qui représente 50% du coût des travaux supplémentaires, l'entreprise Durand prenant 50 % à sa charge;

Validation devis « défibrillateur d'urgence secours équipement »

Considérant le besoin des collectivités d'être équipées de matériel fiable suite à la défaillance du matériel existant ;
Le Conseil Municipal valide la proposition d'un montant de 1 350 € HT et 1 620 € TTC .

Soutien financier aux commerces, à l'artisanat et aux services de proximité.

La Commune de **NEUILLÉ** est concernée par deux dispositifs d'aide financière en direction des commerçants, des artisans ou des activités de services :

- Pays de la Loire Commerce Artisanat (PLCA), réservée à des activités définies par la Région des Pays de la Loire, compétence partagée entre l'agglomération et les communes, l'intervention de la commune est fixée à hauteur de 5% en cofinancement du dispositif régional PLCA (30%) et de l'agglomération 5%, soit un total de 40% de financement public sous forme de subvention versée directement à l'entreprise.

- Saumur Val de Loire Commerce Artisanat et Services pour les activités non éligibles à PLCA : compétence partagée entre l'agglomération et les communes, il a été souhaité de répartir le cofinancement à hauteur de 30% pour l'agglomération et 10% pour la commune de **NEUILLÉ** sur la base d'un projet compris entre 10 000 € et plafonné à 75 000 €, soit un total de 40% de financement public sous forme de subvention versée directement à l'entreprise.

Création d'un POSTE d'adjoint Administratif classé dans le cadre DU DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Le Conseil Municipal, décide de créer un poste d'adjoint Administratif dans le cadre du dispositif « CAE-PEC » à compter du 12 août 2019,- précise que ce contrat initial sera d'une durée de 12 mois - précise que la durée de travail est fixée à 20 heures hebdomadaires



Participation financière 2018 aux services Multi-accueil et RAM

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que des accords ont été conclus avec toutes les communes du Pays Allonnais où sont domiciliés les parents des enfants fréquentant les structures de la Maison de l'Enfance d'Allonnes pour qu'elles participent au coût des services : Brain-sur-Allonnes, la Breille-les-Pins, Neuillé, Varennes-sur-Loire, Villebernier et Vivy pour le relais assistantes maternelles et la Breille-les-Pins, Villebernier et Vivy pour le service Multi-accueil.

En ce qui concerne la commune de Neuillé, la participation demandée est de 5 266,10 €. (Pour le RAM 447,31 €uros et pour le multi-Accueil 4 818,79 €).

Arrêt participation financière au 1^{er} septembre 2019 aux services Multi-accueil/COMMUNE DE NEUILLÉ

-Considérant qu'il avait été décidé par le Conseil Municipal de valider 1 place, au début de la convention, et que celle-ci est passée à 2 places d'accueil ;

-Considérant que sur la commune des places d'accueil sont disponibles chez les assistantes maternelles agréées pour répondre aux besoins des jeunes parents ;

-Considérant l'augmentation importante du coût de la participation de la commune pour le service multi-accueil ;

Le Conseil Municipal, décide de ne plus verser de participation financière à compter du 1^{re} septembre 2019 et de se retirer du dispositif de la participation financière au Multi-accueil pour les enfants de Neuillé qui y seraient accueillis ;

EGLISE – Validation Devis SARL LAROCHE JOSEPH et FILS (RONDELIS et FLEURON)

- Considérant le besoin de travaux sur l'Eglise pour la mise en sécurité à cause du descellement de la corniche;
Le Conseil Municipal, valide le devis, d'un montant de 10 807,81 € HT et 12 969,37 € TTC ;

VALIDATION - PLUi

le Conseil Municipal, - Donne un avis favorable sur les orientations d'aménagement et de programmation et les dispositions des règlements du PLUi qui s'appliquent sur l'ancien périmètre de l'agglomération -**Informe** que ce nouveau PLUi permet de poursuivre l'accueil de nouvelles familles et de maintenir la population au-dessus de 1 000 habitants – émet des remarques pour le maintien de certaines parcelles en zone constructible.

INFORMATIONS

1. Antenne relais Orange : Suite à l'exposé du technicien de l'opérateur Orange, le conseil municipal souhaite prendre un temps de réflexion supplémentaire pour approfondir quelques interrogations. La discussion est reportée au prochain conseil municipal.

2. Installation chambre de raccordement fibre optique : La commune doit définir l'emplacement d'installation d'un coffre permettant de pouvoir bénéficier prochainement de la fibre optique sur la commune.

3. Visite du sous-Préfet, Monsieur GESRET Samuel le 15 juillet dernier : Monsieur le Maire a présenté la commune, ainsi que les projets futurs envisagés (chauffage école, route des longchamps.....)

4. Recensement en janvier 2020 : La commune va solliciter deux personnes pour être agents recenseurs.



Conseil municipal du vendredi 04 octobre 2019

En introduction à la séance du Conseil Municipal, Monsieur Guy Bertin accueille Madame Martine Comet qui remplace, depuis le 12 août à la Mairie de Neuillé, Madame Catherine Lebrun

DÉLIBÉRATIONS

1 - Validation prestataire nettoyage vitres salle des loisirs

CONSIDÉRANT les conditions de nettoyage de la vitrerie extérieure et intérieure, haut et bas, de la salle avec essuyage des encadrements et enlèvement des toiles d'araignées pour un montant de 105 € HT soit 126 € TTC par intervention à raison de 3 fois par an,

Le Conseil Municipal accepte le devis de la société AC Net Propreté fêtes,

2 - Validation prestataire entretien de la salle des loisirs

Suite à différents devis proposés, le devis de la société **AC NET PROPRETÉ** relatif à l'entretien : De la Salle des Loisirs - De la cuisine - Des sanitaires à raison de 30 prestations par an d'un montant de 69 € HT soit 82,80 € TTC par prestation, Est accepté pour un montant de 2 484 € TTC pour 30 prestations par an.

3- Rapport d'évaluation des charges transférées de la communauté d'agglomération Saumur val de Loire

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées qui a été adopté par cette dernière.

Suite à l'exposé ci-dessus, le Conseil Municipal, **approuve** le rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 5 septembre 2019

4 - Repas des aînés, encaissement des chèques

Le repas des aînés a eu lieu le samedi 21 septembre, les personnes n'atteignant pas l'âge de 70 ans pouvaient y participer sous réserve de régler leur repas. Prix du repas fixé à 18 €.

INFORMATIONS

1 – Saumur Agglopropreté « gestion des déchets » au 1^{er} janvier 2020

A compter du 1^{er} janvier 2020, le Syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères (SMIPE Val Touraine Anjou) n'assurera plus la collecte des déchets. Celle-ci sera organisée par la SPL Agglopropreté de Saumur qui mettra à disposition des usagers des poubelles pour les ordures ménagères et pour les déchets recyclables

La collecte des ordures ménagères et des emballages se fera en porte à porte tous les 15 jours en alternance

Sur la commune, un apport volontaire de papiers et de verre est toujours possible dans les conteneurs mis à disposition à cet effet

Avant la fin de l'année, un courrier d'information sera distribué dans les boîtes aux lettres pour expliquer aux usagers les nouvelles modalités de collecte

Des réunions publiques seront organisées courant novembre

Un site internet intégrera à l'automne des éléments d'explication, le calendrier des collectes et les nouvelles modalités

Une information sera publiée dans la prochaine édition du Petit Neuilléen

A compter du 12 janvier 2020 : les bacs actuels ne seront plus ramassés sur la commune

Le montant de la taxe des ordures ménagères devrait être sensiblement identique entre le SMIPE Val Touraine Anjou et l'Agglopropreté de Saumur

2 – Préfecture défense protection civile « Chinon »

Des courriers d'information ont été transmis aux habitants et aux responsables des établissements recevant du public présents dans un périmètre de 20 km autour du CNPE de Chinon. Un bon de retrait de comprimés d'iode a été joint à ce même courrier. Le maire est le premier responsable de la sécurité civile dans sa commune. En cas de crise nucléaire, il agit sous la direction du préfet. A ce titre, il est un relais important de la campagne de distribution d'iode 2019 auprès de ses concitoyens. Ces comprimés ont une validité de 7 ans.

Ecole Notre Dame des Champs

Bonjour à tous !

Nous nous sommes quittés peu de temps avant notre kermesse alors avant de vous faire part de notre rentrée, nous voulions vous informer que malgré la canicule celle-ci avait connu un fort succès ! Les élèves, échauffés par les températures extraordinaires, ont eu le courage et le cœur de donner le meilleur d'eux-mêmes pour cette grande fête. Quelques jours plus tard, et sous des températures encore importantes, ils ont arpenté les Jardins de Chaumont afin de découvrir une nature artistique lors de leur sortie de fin d'année.



Après ces bons moments vécus, nous avons souhaité une bonne route à nos CM2... avec la larme à l'œil mais avec l'assurance de les revoir très vite ! Puis nous avons profité de belles vacances bien méritées....



Dès lors.... Nous sommes repartis pour notre année 2019-2020 ! Les marques sont prises et nous sommes heureux d'accueillir nos nouveaux partenaires : une nouvelle maîtresse dans la classe des grands (Mme PAULEAU), 8 nouvelles petites sections (6 garçons et 2 filles... puisque les parents aiment nous confier des garçons chaque année... ils comprendront ici la remarque de Véronique ...Neuilléens, Neuilléennes, n'hésitez pas à nous « fabriquer » aussi des filles !), et 2 nouvelles familles (en CP CE et CM). Voici une



photographie de notre rentrée avec les adultes de l'école et avec M Le Maire comme invité d'honneur !



Cette année nous sommes 46 élèves et 4 très petites sections devraient nous rejoindre en janvier, s'ils n'oublient pas d'enlever leur couche !

Notre thème 2019-2020 s'articule autour des émotions. Il sera complété tout au long de l'année par des actions particulières ainsi qu'un projet d'Education Artistique qui sera présenté lors de la kermesse.

Comme de coutume, d'autres actions émailleront notre année et nous vous tiendrons informés régulièrement. Une de nos premières actions traditionnelles a déjà été vécue : le chantier Nettoyons la Nature. Les Neuilléens semblent de plus en plus écologiques puisque nous avons récolté 32 KG de déchets, c'est moins bien que les autres années et donc certainement mieux pour la nature ! Nous en avons donc profité pour partir aussi à la rencontre de la nature en ... dégustant des mûres, découvrant le panais, qui (ah !) n'est pas une carotte (!) et en ramassant du maïs ! A très vite !



Vous pouvez nous suivre sur Internet <https://sites.google.com/ec49.fr/ecoleneuillenotredamedeschamps/accueil>
Et contacter la chef d'établissement Mme Choisne au **02 41 52 59 69** ou sur l'adresse neuille.notredame@ec49.fr



Ecole publique du Suzon

Du changement à l'école du Suzon. Depuis la rentrée de septembre, deux nouvelles enseignantes sont arrivées dans l'école. Sabine HUE remplace Adeline JAUNEAU en classe de petite section. Elle arrive de l'école Jules Ferry d'Allonnes, où elle enseignait déjà auprès de maternelles (MS-GS). Elodie FONTAINE arrive en remplacement de Sonia LACHAUX. Elle enseigne en classe de grande section et CP, et prend également la direction de l'école. Elle arrive de l'école Les Moissons à Noyant, où elle avait une classe de CE2. Le reste de l'équipe ne change pas: Doro-thée HERY-DECATOIRE enseigne en classe de moyenne section et grande section, Danièle YVON, Pascale FLACELIERE et Anne-Marie GILLON, toutes trois ATSEM, complètent l'équipe. Les effectifs en légère baisse par rapport à l'année dernière n'entament pas la volonté des enseignantes de faire vivre l'école et les projets tout au long de l'année. Premier événement important de l'année, le marché d'automne de

l'école qui s'est déroulé le vendredi 11 octobre dernier après la journée de classe. De nombreuses ventes de produits locaux ont été réalisées: huile, miel, saucissons, pommes et jus de pommes, fouées, il y en avait pour tous les goûts. Une dizaine de parents volontaires ont prêté main forte à l'équipe enseignante pour installer et tenir les stands. La pêche à la ligne, nouveauté de cette année, a remporté un vif succès. Voilà, une belle réussite, ensoleillée qui plus est, qui donne le sourire à l'équipe et annonce une belle année scolaire à l'école du Suzon.



APE BLOU-NEUILLE

L'Association des Parents d'Elèves des écoles publiques de Blou et Neuillé est ravie de vous présenter son programme d'événements pour cette année.

Pourquoi?

A comme Association: les fonds récoltés lors d'actions ou d'événements ont pour but d'aider les maîtresses à financer les projets des deux écoles (sorties, voyages, fêtes..) et permettent aussi de passer de bons moments!

P comme Parents mais pas seulement.. nous accueillons bien volontiers toutes les bonnes volontés pour faire vivre nos manifestations :)

E comme Elèves: qui se fabriquent de chouettes souvenirs pendant leur scolarité!

« Et Cette Année, on fait quoi? »

Au programme:

-Vide Ta Chambre! C'est le moment de faire le tri.. et vendre ce qui ne vous sert plus! Jouets, vêtements, articles de puériculture.. Retrouvez-nous le dimanche 24 Novembre à la salle des fêtes de Blou afin de faire de bonnes affaires. (Numéros réservation: 06 87 70 91 61 ou 06 78 25 11 36)

-Vous **recherchez un joli cadeau pour Noël**? Craquez pour des petites bougies aux inscriptions sympas! Une jolie déco/beau cadeau pour Noël.

-Spectacle de Noël: le vendredi 13 Décembre. Après la chorale des enfants, venez vous rafraîchir à la buvette (nouveauté cette année: ramenez votre part de tartiflette à la maison pour un dîner clé-en-main/ Sur précommandes) Le Père Noël lui-même a promis de se déplacer..

-Janvier/Février: c'est le moment de se préparer pour la classe découverte: achetez vos étiquettes personnalisées. Pour les petits de Neuillé: vous aurez la possibilité d'avoir un joli sac en toile également.

-Le 10 Avril: déguisez-vous pour le Carnaval des Ecoles! Goûter offert à 15h30, après le défilé, au sein des écoles.

-N'oubliez pas de mettre de côté vos papiers pour la benne à papier! Une action éco-responsable, dans l'intérêt de tous.. (date et lieu de la mise en place de la Benne communiqués ultérieurement)

-Jeudi 7 Mai: marché de Printemps à l'école de Blou.

-Fête des Ecoles en Juin!

Bureau de l'APE: présidente Marion BÉNARD/vice-président Teddy BESNARD

Trésorière: Mélanie ABGRALL, vice-trésorière Emilie ESCAX. Secrétaire: Élise GUILLEMET, Vice-Secrétaire: Boris COIRIER.

APPEL-OGEC Notre dame des champs

Fort dynamiques, elles regroupent tous les parents qui ont à cœur d'œuvrer pour les enfants. L'A.P.E.L. organise les moments festifs que nous vivons régulièrement et est un soutien financier à la conception de projets ainsi qu'à la convivialité ; quant à l'O.G.E.C, elle regroupe les volets financier, immobilier et personnel de l'école.

Sans ces parents investis, soucieux du bien être des enfants confiés, l'école ne pourrait pas poursuivre son travail autour de projets forts associés à une convivialité qui ne se dément pas. Qu'ils soient ici de nouveau remerciés.

Nos parents d'élèves ont organisé conjointement la kermesse de fin d'année et ont été également acteurs de notre pot de rentrée. Les élèves ont d'ailleurs su les remercier pendant ce pot puisqu'ils avaient confectionné le goûter...

Les prochaines manifestations :

L'assemblée Générale aura lieu - LE VENDREDI 15 NOVEMBRE

Le marché de Noël aura lieu - LE VENDREDI 29 NOVEMBRE

Le bal de l'école aura lieu - LE SAMEDI 25 JANVIER

LA REPRISE A L'AS VIVY-NEUILLÉ 90

La saison 2019-2020 est lancée depuis début Août, Christophe HARREGUY entame sa 4^e année avec les Seniors, tandis que les jeunes seront encadrés par Carl ROUSSEAU, aidé par de nombreux éducateurs dont Josselin AUDOUIN qui gardera une fonction au club, ils ne seront pas de trop avec environ 90 jeunes à entraîner en semaine et coacher 10 équipes le week-end avec des dirigeants assidus et motivés.

La Saison se terminera par une journée de souvenirs et de plaisir de se retrouver le 4 Juillet 2020, en effet nous fêterons les 30 ans de l'ASVN, par différentes manifestations qui seront détaillées plus tard.

3 Equipes Seniors en D2, D4 et D5 engagées cette saison avec un effectif de 60 joueurs et une présence de 30 à 40 lors des entraînements où il règne une bonne ambiance tout en gardant le sérieux de la compétition.

L'Equipe fanion a démarré son championnat dans la difficulté avec pour l'instant deux matchs nuls et une défaite, cela devient habituel en début de saison mais en Coupe des Pays de Loire elle a fait 2 tours, éliminée par une R3 (2 Divisions au-dessus) l'Intrépide d'Angers 1-3 après prolongations. Et est actuellement encore en course en Coupe de l'Anjou.

La B a débuté par une victoire, un nul et une défaite en championnat et est milieu de tableau pour l'instant mais en retard sur l'ambition d'être devant. Elle est en passe de se qualifier pour les 32^e de Finale de la Coupe des Réserves.

La C démarre bien avec deux victoires et est en tête du championnat pour l'instant, la motivation et le mélange d'expérience et de jeunesse sont réunis pour faire une bonne saison. Elle aussi sera qualifiée pour les 32^e de Finale de la Coupe H. Sourice.

En Jeunes les différentes équipes sont engagées :

1 Equipe de U17 joue en D2 avec 15 joueurs et a engrangé 3 victoires et une défaite, 2e du groupe, elle ambitionne de monter en D1.

1 Equipe de U15 qui évolue en D3 avec un effectif de 15 joueurs actuellement 2^e avec 3 victoires et une défaite et elle aussi espère jouer un niveau supérieur.

2 Equipe de U13 avec un effectif total de 18 joueurs, cela est un peu juste donc complété par 2 ou 3 U11 chaque Samedi, nous avons une équipe en D1 et une en D3.

1 Equipe de U11 avec un effectif conséquent mais pas suffisant pour pérenniser une 2^e équipe.

En U6-U9 30 joueurs s'initient au foot en équipes de 3 ou 5 joueurs.

Les nouveaux joueurs seront les bienvenus pour compléter les différentes équipes, il suffit de venir au stade aux jours et heures des entraînements pour faire la connaissance des responsables présents et d'éventuellement s'inscrire.



Equipe U13

PROCHAINES MANIFESTATIONS

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019

SOIRÉE COUSCOUS

Salle des Bassauges à VIVY

SAMEDI 1er FEVRIER 2020

Concours de belote au club-House

SAMEDI 6 AVRIL 2019

Soirée Moules-Frites Salle de Loisirs à Neuillé

nouveau site internet du club: <http://as-vivy-neuille-90.footeo.com>

Tél STADE 02-41-52-50-63

Tél: Ludovic DESRUES 07-86-01-37-65

Tél Willy DELAUNAY 06-79-01-57-69

Le mardi 29 octobre, le conseil municipal des jeunes a visité le Sénat dans la matinée en présence de M Capus et de l'attaché de M Piednoir.



Dans l'après-midi nous avons fait la visite des monuments de Paris sur un bateau-mouche c'était magique, nous sommes rentrés avec des images plein la tête.

Merci pour cette agréable journée passée avec des personnes de Neuillé et le CMJ de Vivy ainsi que les élus des deux communes.



PROFIL COIFFURE

Une toute nouvelle déco au salon Profil coiffure. Après sept ans, le salon vient d'être entièrement rénové. Un espace cosy pour ce sentir comme à la maison

Venez le découvrir avec notre coiffeuse
 Rachel 02 41 38 23 53



Artiste d'art à Neuillé

Le jeudi 31 octobre, au Moulin du Pont de la Ville, a été inauguré l'atelier de 2 artistes: Antonin Martineau sculpteur sur bois, meilleur ouvrier de France et Faustine Martineau céramiste. Les personnes présentes ont pu admirer leurs œuvres.

Parmi celle-ci, 8 autres meilleurs ouvriers de France du Maine et Loire (ébéniste, couvreur, marqueteur, brodeuse haute couture etc...)

Antonin et Faustine ont répondu aux questions posées sur leur métier et expliqué comment ils sont arrivés à Neuillé en 2016. bienvenue à tous les deux



La vie des associations



La soirée dansante du comité des fêtes de Neuillé aura lieu le 30 novembre 2019 à 20h30 salle des loisirs,
 Le repas est à 20€, l'apéritif est offert
 Réservations au 02 41 52 55 61 ou 06 43 76 33 73



La tablée Neuilléenne du samedi 7 septembre a rassemblé près de 200 personnes. L'occasion pour les habitants, familles et amis de se retrouver autour d'un repas. Plus tôt dans l'après-midi, 18 équipes ont participé au tournoi de pétanque pendant que les enfants profitaient des jeux gonflables. Après la remise des prix, la mairie a offert l'apéritif. La soirée s'est poursuivie en musique et s'est terminée par le traditionnel feu d'artifice.

Le comité des fêtes remercie chaleureusement les bénévoles pour leur aide !

Si vous souhaitez venir nous donner un coup de main ou bien faire partie de notre équipe vous êtes tous les bienvenus.

Julien Guillemet



Nous avons accueilli sur notre commune Mr Vermeiren depuis fin octobre, il a déplacé son kiosque à pizza qui était sur Allonnes vers Neuillé à l'ancien restaurant Le Criquet.

Un distributeur de baguettes est installé sur le parking ainsi qu'une station de lavage. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous. Allez y sans modération ...

Vous pouvez retrouver les horaires d'ouverture sur leur site internet.





La vie des associations



Le réseau des parents du Pays Allonnais :

Animations autour de la parentalité sur l'ensemble des communes du territoire : Ateliers parents enfants, café parents autour de thématiques liées à la petite enfance, l'enfance, l'adolescence...intervention de professionnels référents. Cycle d'ateliers parents sur la communication respectueuse...
Tous les parents sont les bienvenus dans ce réseau dans lequel ils sont acteurs, par leur participation et par les choix des actions ou thématiques mises en place.



LE TRANSPORT SOLIDAIRE
nous sommes toujours à la recherche de bénévoles transporteurs

Des petits déjeuners tous les mercredis matins de 9h à 11h à Brain sur Allonnes (1€) ouvert à tous.
Organisation de sorties par les habitants et pour les habitants (commission projets d'habitants du territoire qui se retrouvent régulièrement pour construire un programme de sorties)
Repas partagés avec les habitants, en partenariat avec des associations locales
Repas de Noël dans les communes. Cette année : **vendredi 20 décembre à partir de midi, salle des fêtes de Varennes. Edition 2020 à VIVY.**
Un séjour adultes en période d'été (hors vacances scolaires)
Des ateliers d'échanges de savoirs animés par des habitants bénévoles
Des soirées conviviales sur l'année.

Le Printemps des familles du Pays Allonnais :

Des animations pendant un mois sur l'ensemble des communes, ouvertes à tous les habitants, parents, grands -parents, gratuites, festives conviviales, ludiques,
Projet fait en partenariat avec l'ensemble des partenaires du territoire, associatifs et institutionnels
Un soutien de l'ensemble des communes par la mise à disposition de locaux
Des intervenants et des spectacles de qualité
Prochaine édition : du 20 Mars au 10 avril 2020

L'accueil jeunes « **Le Mégafun** », situé place de la Mairie, accueille les jeunes **de 11 à 17 ans**. Ouvert tous les **mercredis et tous les samedis de 14h à 18h**. Ouvert en soirée le **vendredi soir de 17h à 19h** et jusqu'à 22h si organisation de soirées. Les jeunes sont accompagnés à leur domicile. Ouvert pendant les vacances d'Hiver, de Printemps, et d'automne. Ouvert en Juillet. Fermé 3 semaines en août et pendant les vacances de Noël. Organisation de sorties, séjours, activités, accueil libre, projets jeunes, accompagnement à la scolarité (CLAS) de la 6^{ème} à la 3^{ème} tous les mardis et jeudis soirs de 17h45 à 19h. Les jeunes sont accompagnés à leur domicile lors des sorties tardives et après le CLAS.

Conditions d'inscription : adhésion annuelle à l'EVS Nord Saumurois de 5€ individuelle et 15€ familiale ;
Tarification selon Quotient familial. (Mêmes conditions sur Brain sur Allonnes).
Renseignements : 06-58-95-80-56 / me-gafun49@gmail.com

L'Îlot Mômes accueille les parents et les enfants âgés **de 0 à 3 ans** tous les **mardis matins de 9h à 12h** (hors vacances scolaires), 4 rue de la Jouannerie. Espace convivial de rencontres, d'échanges et de jeux pour les enfants et les parents. Les futurs parents sont les bienvenus. Les grands parents en charge de leurs petits-enfants également. L'accueil est assuré par deux professionnelles formées à l'écoute. Structure ludique, espace de socialisation, l'Îlot Mômes est **gratuit, anonyme, en accueil libre**.

Renseignements au 02-41-40-48-33
Mail : ilotmomes.laep@gmail.com

L'accueil de loisirs « **Les Campagnols** » à Neuillé, est ouvert tous les mercredis de 9h à 17h, avec une garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30. Il est également ouvert sur les périodes de vacances d'Hiver, de Printemps et d'Automne. Pour la période estivale, il est ouvert tout le mois de juillet. Fermé 3 semaines en août et pendant les vacances de Noël.

La structure accueille les enfants **de 3 à 11 ans**, tient compte des besoins et des rythmes des enfants, propose des animations ludiques, créatives, éducatives. Des séjours et des sorties sont organisés toute l'année. Forte d'un projet éducatif de qualité, l'équipe enfance assure la sécurité affective, physique et morale des enfants. Elle assure l'animation de la pause méridienne de l'école publique de Vivy et suit les enfants inscrits aux séances d'accompagnement à la scolarité.

Conditions d'inscription : adhésion annuelle à l'EVS Nord Saumurois de 5€ individuelle et 15€ familiale. Tarification selon Quotient Familial. (Mêmes conditions sur Brain sur Allonnes).

Renseignements : 06-24-01-40-58 / lescampagnols.neuillé@gmail.com

Conditions de participation : adhésion 5€ individuelle ou 15€ familiale

Renseignements : EVS Nord Saumurois
02-41-40-48-33 / evsnordsaumurois@gmail.com

PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Qu'est-ce qu'un Parc ?

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine fait partie des 54 PNR de France. Ces territoires ruraux habités sont reconnus nationalement pour leurs patrimoines remarquables mais fragiles. Leur but : protéger et valoriser ces richesses tout en favorisant un développement économique et social, respectueux de l'environnement.

116 communes d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire composent aujourd'hui le Parc Loire-Anjou-Touraine. Élus, associations et partenaires locaux travaillent avec le Parc pour mettre en place des actions au service du territoire.

Et pour moi habitant ?

Le Parc, vous y habitez et ses actions vous concernent aussi au quotidien :

À l'école : Antoine sort en forêt avec sa classe. Anna prépare un exposé sur le climat. Ces projets scolaires sont organisés et financés par le Parc.

À la cantine : Pierre, gestionnaire du collège fait partie d'un groupe animé par le Parc, qui s'organise pour approvisionner la cantine en produits locaux et bio.

Le week-end : Émilie part en balade au marais de Brézé, un site naturel aménagé par le Parc. De retour chez elle, elle réserve le gîte idéal pour ses amis parmi les hébergements de la marque « Valeurs Parc naturel régional ».

À la maison : Simon est investi dans un collectif pour le développement des énergies renouvelables en local, une dynamique soutenue par le Parc dès son origine.



Quel avenir pour le Parc ?

Chaque Parc naturel régional voit ses actions guidées par **une charte**. Cette feuille de route fixe les objectifs à atteindre et les orientations pour les 15 ans à venir. Avant son terme, des réunions et des échanges menés avec les habitants permettent de définir un nouveau projet.

Si tout se passe bien, en 2023, le territoire sera à nouveau classé « Parc naturel régional ». Mieux encore, un nouveau périmètre prévoit l'inscription de 19 nouvelles communes ! Retrouvez l'avancée du projet, le périmètre et toutes les autres informations sur :

www.ici2038.fr

À bas les préjugés !

Les chauves-souris ne sont pas des vampires et ne sucent pas le sang ! Elles ne s'accrochent pas non plus dans les cheveux. Contrairement aux idées reçues, elles ne sont pas une menace pour nos habitations. Elles ne font pas de nid et ne rongent pas les matériaux.



Elles sont discrètes, agiles, vivent tout autour de nous et constituent des alliées indispensables... ce sont les chauves-souris. Le territoire du Parc Loire-Anjou-Touraine accueille 22 des 34 espèces répertoriées en France. Pesant seulement quelques grammes, ces mammifères volants sont très vulnérables, notamment de décembre à mars, période d'hibernation. Une Pipistrelle commune de 5 grammes peut consommer jusqu'à 3 000 insectes par nuit !

Naissances :

- Courant Tyziano, Franck, Jean-Yves, né le 01 août 2019

Décès :

- Henri, Robert Terpreault, le 15 juillet 2019
- Roland, Maurice Verlet, le 16 juillet 2019
- Roger, Robert Beillard, le 14 septembre 2019
- Marie –Thérèse Roncin, le 3 novembre 2019

Mariage :

- Anne-Lise, Lucette, Yolande Couvoisier et Maxime Larrière, le 24 août 2019
- Nadège, Daniel Lefort et Nicolas, Annick, Simon Buffard, le 28 septembre 2019

LE CARNET



Mairie de Neullé

Place de la Mairie 49680 NEUILLE

Tel : 02 41 52 51 10 Fax : 02 41 52 54 45

Email : mairie.neuille@wanadoo.fr

Horaires : du Lundi au Samedi de 9h à 12h15



Dates à retenir :

- Le 30 novembre bal du comité des fêtes salle des loisirs.
- Vœux de M le Maire le 16 janvier 19h salle des loisirs.
- Réunion publique: PLUi le 27 novembre de 9h à 12h.
- Réunion publique « Liaison douce » le 10 décembre 19h salle des loisirs.

Le Petit Neulléen

Prochaine parution : printemps 2020

Envoyez vos articles avant

Février 2020

à: petit.neulleen@orange.fr